

Rapports de comités

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, l'autre jour, j'ai cité des extraits de la lettre de M. Pearson. Il a déclaré notamment qu'il devait aussi rappeler publiquement la contribution notoire de notre parti dans le domaine de la production cinématographique et de la télévision. Il a dit que depuis septembre 1984, le gouvernement progressiste conservateur tenait parole en mettant beaucoup d'intérêt et beaucoup d'efforts pour soutenir la production canadienne.

Voilà ce que disait la lettre que j'ai déposée l'autre jour à la Chambre, et dont j'ai cité certains passages.

Si le député a des accusations fondées contre cet organisme, qu'il me les communique, et je verrai à ce qu'on fasse enquête. Mais les allégations, le salissage et les insinuations ne constituent pas matière à enquête. Que le député intervienne pour porter des accusations en règle sur ce qu'il semble sous-entendre. Il peut être assuré alors que je leur donnerai suite.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CANADIEN INCARCÉRÉ AU NEW JERSEY—LE TRAITÉ SUR LE TRANSFERT DES CONTREVENANTS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ma question s'adresse au solliciteur général. Je tiens tout d'abord à remercier celui-ci et ses hauts fonctionnaires ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ses hauts fonctionnaires pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour le cas d'un Néo-Écossais du nom de Bruce Curtis qui est incarcéré dans une prison du New Jersey.

Le ministre n'ignore pas que le Canada et les États-Unis ont conclu un traité sur le transfert des contrevenants qui a ultérieurement été ratifié par le gouvernement du New Jersey. Le ministre va-t-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouverneur Kean du New Jersey tarde-t-il tant à libérer Bruce Curtis de sorte que celui-ci puisse revenir au Canada et y être incarcéré dans un pénitencier d'ici?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je peux dire au député et à tous ses collègues qu'il a parfaitement raison. Nos deux pays ont effectivement conclu un traité qui a été ratifié par l'État du New Jersey. Conformément à cet accord, l'État du New Jersey et le gouvernement fédéral doivent tous deux convenir du transfert. Nous n'avons absolument aucune objection au transfert et nous sommes disposés à le faciliter, mais le New Jersey doit tout d'abord l'approuver. Nous attendons cette approbation qui, espérons-le, ne saurait tarder.

• (1500)

ON DEMANDE AU MINISTRE D'INSISTER AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Ce dernier sait assurément que les assurances réclamées par le gouvernement de cet État, et notamment par M. Kean, le gouverneur, vont au-delà des dispositions du traité. On se trouve en fait à tenter de faire modifier un traité exécutoire légal qui a été signé par le Canada et les États-Unis.

Le ministre peut-il nous promettre d'insister pour que le gouvernement des États-Unis respecte les dispositions du traité dont il a convenu et qu'il a signé? Le ministre pourra-t-il nous expliquer pourquoi ce jeune Néo-Écossais moisit depuis si longtemps dans une prison du New Jersey?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je rappelle au député que, en vertu de l'accord, nous ne pouvons pas obliger l'État du New Jersey à consentir à cet échange. Je lui signale cependant que le 29 octobre 1987 et le 8 février 1988, mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a écrit au gouverneur du New Jersey pour demander que son État applique les dispositions de cet accord. J'ai bon espoir que ces lettres du secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous vaudront une réponse favorable de l'État du New Jersey.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

DÉPÔT D'UNE LETTRE PAR LA MINISTRE DES COMMUNICATIONS

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, j'ai fait part pendant la période des questions de mon intention de déposer une lettre du président de l'Association canadienne de cinéma-télévision.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PRÉSENTATION DU 12^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Bill Kempling (Burlington): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le douzième rapport du comité permanent des affaires émanant des députés, dans les deux langues officielles.

Ce rapport a trait aux mesures pouvant faire l'objet d'un vote qui ont été choisies lors du dixième tirage qui a eu lieu le 9 février 1988.